



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE VTT

Mercredi 9 MARS 2020 à PLAINTEL

LIEU :	PLAINTEL (bois des Mauriers)
RESPONSABLE DE LA COMPETITION :	Guillaume PERRAULT à contacter en cas de souci le jour de la compétition Etablissement : Centre Jean XXIII QUINTIN Port : 06.59.97.04.43
RENDEZ-VOUS :	09 h 30
DEBUT DE COMPETITION :	10 h 30 IMPERATIF
FIN DE COMPETITION :	17 h 30

ACCES : stationnement de véhicules légers et minibus sur place. Pa de car. Simple dépôt des élèves au lieu dit LA SAUDRAIE

INSCRIPTIONS : **Sur UGSELNET jusqu'au vendredi 4 mars 2022, 17h00.**

Programme :

Horaire	Consignes	Remarques
09h30	Arrivée sur le lieu de rendez-vous	Confirmation des inscriptions. Inscriptions des JURYS ADULTES = 1 JURY par tranche de 10 élèves si absence de JURY par établissement, les résultats de l'Établissement ne seront pas comptabilisés Récupération des plaques vélo Prévoir système pour accrocher les plaques, colliers, ficelle
A partir de 10h00	Échauffement	Reconnaissance des parcours. Ne rien déplacer sur les sites d'épreuves ! Accès au parc TRIAL strictement interdit !
10h15	Briefing	Un référent responsable pour chaque catégorie, à suivre toute la journée (4 à 5 groupes selon les catégories).
10h30	Début des épreuves	Chaque élève attend sur le site où a lieu l'épreuve. Reconnaissance juste avant l'épreuve. Les reconnaissances des descentes et de cross-country se feront à VTT.
17h00	Classements et remise des récompenses	Veiller à ne rien oublier, ramasser ses déchets (papiers, bouteilles, emballages divers)
Pour le bon déroulement de cette journée, veuillez respecter les horaires		

EPREUVES : **(Application du REGLEMENT NATIONAL DE VTT 2022)**

EPREUVES INDIVIDUELLES

CROSS-COUNTRY sur 200 points

Filles		Gars	
benjamines	5000 m, 120 D+ (start loop + 2 boucles)	benjamins	5700 m, 150 D+ (start loop + 3 boucles)
minimes	5000 m, 120 D+ (start loop + 2 boucles)	minimes	6400 m, 180 D+ (start loop + 3 boucles)
cadettes-juniors	6400 m, 180 D+ (start loop + 2 boucles)	cadets-juniors	9600 m, 270 D+ (start loop + 3 boucles)

Reconnaissance : toutes les catégories disposeront d'un créneau de 15 minutes pour la reconnaissance du x-cross avant leur épreuve.

Points= Le 1er marque 190 points. Pour les concurrents suivants, le nombre de points attribués diminue d'une unité toutes les 5 secondes pendant les 8 premières minutes. Au-delà de 8 minutes, le nombre de points diminue d'une unité toutes les 10 secondes quel que soit le retard. Les concurrents qui terminent l'épreuve se verront attribuer un minimum de 10 points. Abandon = 0 point.

Des points bonus sont attribués aux 5 premiers, à savoir 10 points au 1er, 8 points au 2ème, 6 points au 3ème, 4 points au 4ème, 2 points au 5ème

Ravitaillement : afin de gérer au mieux la sécurité au cours des épreuves, une zone de ravitaillement sera possible en début de chaque boucle (une zone par établissement).

TRIAL sur 80 points

Parcours trial composé de deux zones comprenant 5 segments rapportant chacun 5 à 10 points : reconnaissance à pied.

Objectif : Effectuer un passage dans chaque segment enchaîné sans interruption sans poser un pied ni prendre un appui sur les obstacles naturels et aménagés par l'homme. Le segment rapporte 0 point (1 faute), ou l'intégralité des points accordés au segment.

Aménagements communs à toutes les limites latérales de zones et segments : la rubalise est plaquée au sol. Elle délimite le couloir dans lequel chaque concurrent peut circuler et dont il ne doit pas sortir (aucun contact autorisé avec la rubalise).

Caractéristiques des obstacles et aménagements des ateliers de trial : montée et descente de talus, dépressions, virages à angle droit.

Sortie de zone : Axe roue avant.

MONTEE sur 30 points

Montée 1 = (benjamines filles, minimes filles)

Montée 2 = (benjamins garçons, minimes garçons, cadets et juniors garçons et filles)

Reconnaissance : à pied uniquement pour ne pas détériorer le circuit.

Points = on retient les points de la zone matérialisée au sol qui a été franchie par **l'axe de la roue avant** prise d'appuis sur le terrain ou tout autre élément extérieur au VTT interdit. Attention : déplacements en sauts interdits ! Pas de trial !

DESCENTE EN SLALOM sur 50 points

Circuit comportant de nombreuses relances (buttes de terre et petites dépressions) appuis latéraux (virages relevés). Distance 350 m, 25m de dénivelé négatif.

Reconnaissance : à pied uniquement pour ne pas détériorer le circuit et **accompagnés par le juge chronométrateur**. Ne rien déplacer dans le couloir de slalom !

Points = Le meilleur temps marque 50 points, le second 49, etc... En cas d'erreur de parcours = 0 point

Les cornes sont interdites et les bouchons de cintre sont obligatoires

1 seul passage possible par concurrent. Si un pilote chute ou est retardé par un élément, un événement indépendant de son déplacement (présence d'un élève ou d'un spectateur dans le couloir de descente, chute d'une barrière ou d'un arbre) une commission se réunira pour décider si oui ou non il est autorisé à repasser cette épreuve. **Les protections (coudières, genouillères et casque) sont obligatoires pour la descente ! Un pilote ne sera pas autorisé à effectuer la descente en l'absence des protections.**

EPREUVE PAR EQUIPE

Relais équipe

Il consiste en une épreuve chronométrée en ligne de 3 élèves. Le port d'un maillot identique par les 3 élèves est obligatoire

Catégories et composition des équipes : dans chacune des trois catégories, une équipe se compose de trois concurrents du même établissement du même sexe **ou mixte**. Dans le cas d'équipe mixte le temps réalisé sera bonifié de 5% par concurrente soit 5% de bonification s'il y a une fille dans l'équipe, 10% de bonification s'il y a deux filles dans l'équipe. Si l'équipe est composée de 3 filles la bonification sera de 15%.

Déroulement :

- A fait un tour et entraîne B
- A et B font un tour et entraînent C
- A B C font un tour ensemble

Placement sur la ligne de départ : Comme pour le cross-country chaque établissement place le premier relayeur de son choix sur chacune des lignes. (Susceptible d'être adapté en fonction de la largeur de la ligne de départ et du nombre de concurrents)

Les concurrents doivent se toucher dans la zone de relais délimitée. Une action fédératrice permettant de symboliser l'épreuve par équipe.

Parcours et distance :

petite boucle = 2487 mètres, 60D+, grande boucle = 3192 mètres, 90D+.

EQUIPES BENJAMINS(E) = 3 PETITES BOUCLES
 EQUIPES MINIMES = 3 PETITES BOUCLES
 EQUIPES CAETS JUNIORS = 3 GRANDES BOUCLES

Le titre de champion départemental est attribué à l'équipe d'établissement qui aura réalisé le meilleur temps. Le temps sera pris sur le 3^{ème} arrivant de l'équipe. Obligation de finir ensemble.

Tous les concurrents de l'épreuve individuelle peuvent participer aux épreuves par équipes.

Tous les concurrents qualifiés pour l'épreuve par équipes doivent participer aux épreuves individuelles.

Les équipes composées de coureurs d'établissements différents ne peuvent prétendre au titre, mais peuvent participer dans une épreuve sans classement dite "open".

Bonus temps (soustraction de 5% du temps final) pour chaque fille composant une équipe.

Le maillot ou chasuble d'établissement est obligatoire. En cas de manquement au règlement, l'équipe sera non classée.

ORDRE DES EPREUVES :

horaires	Descente 1	Montée 1	TRIAL 1	Descente 2	Montée 2	TRIAL 2	CROSS
10h30							EQUIPES B EQUIPES M
11h00 ----- 11h30	BF MF			MG			EQUIPES CJ
12h00 ----- 12h30	BG	BF MF		CJG CJF	MG		
13h00 ----- 13h30		BG	BF MF		CJG CJF	MG	
14h00 ----- 14h30			BG			CJG CJF	
15h00 ----- 15h30							IND BG MF
16h00 ----- 16h30							IND BG background-color: #d1ecf1;">IND MG CJF
17h00 ----- 17h30							ind CJG
PODIUMS RECOMPENSES							

Matériel :

- Le VTT doit être en bon état de marche.
- L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ à un concurrent si son vélo n'est pas en bon état.
- L'organisateur ne fournit pas d'assistance mécanique. **Elle reste cependant possible pendant toute la durée des épreuves par l'enseignant et/ou accompagnateur de chaque pilote.**
- Le port du casque est obligatoire. Les protections sont **obligatoires** pour la descente.
- Les cornes sont interdites sur toutes les épreuves.

Divers :

Vestiaires, toilettes = Pas de toilettes sur place,

secrétariat = A votre arrivée, merci de vous présenter au secrétariat de compétition afin de vérifier les catégories et identités de vos pilotes

Contrôle des VTT et sécurité = Le contrôle des VTT se fera en interne par chaque enseignant des établissements présents. L'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement d'un vélo et des conséquences engendrées sur la sécurité de son propriétaire pendant les épreuves.

Résultats, classements =

Individuel = Dans chacune des six catégories, le titre de champion(ne) départemental(e) est attribué au (à la) concurrent(e) ayant obtenu le plus de points au total cumulé des quatre épreuves. En cas d'égalité entre 1 ou plusieurs concurrent(e)s, ceux-ci (celles-ci) seront départagé(e)s par le classement de l'épreuve de cross-country.

Par équipe = Dans chacune des six catégories, le titre de champion(ne) départemental(e) est attribué à l'équipe ayant obtenu le plus de points au total cumulé des trois meilleurs concurrents de son établissement. En cas d'égalité entre 1 ou plusieurs équipes, celles-ci seront départagées par le score en points du troisième concurrent.

Possibilités de surclasser ou déclasser un élève : (règlement national UGSEL 2020)

Une seule fois par établissement et sous conditions

1 Sous Classement Cadet 1ère année vers Minime = **si l'élève est tout seul en cas de collège sans lycée.**

1 Sur Classement Benjamin 2ème année vers Minime = **pour compléter une équipe.**

Minime 2ème année vers Cadet = **pour compléter une équipe.**

Cadet 2ème année vers Juniors = **pour compléter une équipe.**

Récompenses = Médailles aux 3 premiers dans les 6 catégories en individuel et en équipe.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE au CHAMPIONNAT REGIONAL :

Elle doit être déposée le jour de la compétition départementale **AU PLUS TARD**, auprès du responsable de la compétition (avant si possible au secrétariat départemental). La raison doit être mentionnée et justifiée par un document officiel accompagnant la demande de QE.

RAPPEL :

Championnat régional le 23 MARS 2022 à PLAINTEL
Championnat de FRANCE du 1, 2 et 3 juin 2022 à ANNECY (73)

Ces informations peuvent subir des modifications tout au long de la saison pour de multiples raisons.

Avant chaque compétition, il est donc important de
CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL
pour s'informer en temps réel.